

Secteur NORD – Réunion publique du 15 juin 2016

Synthèse des échanges



1. Contexte de la réunion et remarques générales :

Lieu : Fenouillet- salle des fêtes

Horaires : 19h-21h

Objet : réunion de présentation du diagnostic et des enjeux du PLUi-H

Nombre de participants : 140 participants environ

Etaient présents des élus de Toulouse Métropole, Fenouillet et des autres communes du secteur NORD, des représentants des services de Toulouse Métropole et de l'aua/T.

2. Déroulé de la réunion et présentation : 45 min

Accueil des participants par Gilles Broquère, maire de Fenouillet

Projection de la vidéo de présentation du PLUi-H

Présentation du diagnostic et des principaux enjeux puis des premières orientations du PADD par Mme Annette Laigneau, vice-présidente en charge de l'urbanisme et des Projets urbains.

Thierry Fourcassier, maire de Saint-Jory, président de la commission urbanisme à Toulouse Métropole et membre du Comité de Pilotage Restreint du PLUi-H était également présent pour répondre aux questions de la salle.



3. Temps d'échanges avec le public : 1h15

Question : Un habitant de Toulouse (quartier Lalande) s'inquiète du manque de places de parking avec l'augmentation du nombre d'habitants.

Réponse : Annette Laigneau indique que la question du stationnement a fait l'objet d'une modification dans le PLU actuel de Toulouse afin d'intégrer des normes plus importantes en matière de stationnement dans les opérations d'habitation. C'est un enjeu qui est intégré à la réflexion dans le cadre du futur PLUi-H : la densification se fera dans les secteurs bien desservis.

Un conseiller municipal de Castelginest fait deux propositions pour favoriser le désenclavement du secteur Nord :

- ***faire un pont sur la Garonne***
- ***créer un transport en commun ferroviaire à fort cadencement en lien avec la mise à 4 voies avec une gare multimodale pour le nord toulousain, des aires de stationnement notamment sur la zone de Soferti.***

Thierry Fourcassier indique qu'en janvier 2016 une déclaration d'utilité publique (DUP) a été prise par le Préfet concernant le projet AFNT (Aménagements Ferroviaires du Nord Toulousain) avec la mise à 4 voies de Saint Jory à Matabiau. Le début des travaux de la mise à 4 voies est prévu pour 2019 avec une desserte de différentes gares existantes et une liaison en 2024. Aujourd'hui, la Métropole soutient les communes et est favorable à ce projet mais les décisions relèvent de la Région, de l'Etat et de la SNCF.

En termes de desserte, Castelginest va bénéficier du projet BUN (Boulevard Urbain Nord) et du projet de « Barreau » (liaison entre Castelginest et l'autoroute par Bruguières). L'amélioration des dessertes du nord toulousain se fait donc progressivement.

Une habitante de Fenouillet demande s'il est envisagé une traversée de la Garonne ou de reculer le péage pour que les habitants qui viennent travailler sur Toulouse puissent emprunter l'autoroute gratuitement, ce qui désengorgerait la nationale (route de Paris) ?

Thierry Fourcassier souligne que le PLUi-H doit s'élaborer en partenariat avec des documents d'une autre échelle : le SCOT et le PDU. La question du péage est plutôt du ressort du PDU que de celui du PLUi-H. Dans tous les cas, il s'agit, jusqu'à présent, de routes départementales et non métropolitaines. Le transfert de la compétence est en cours avec les financements correspondants. Ensuite, il va falloir définir des priorités : pour déplacer le péage, il faudrait acquérir une portion de l'autoroute ; ce n'est pas envisageable à court terme pour des raisons de coût.

Une conseillère municipale de Lespinasse demande que soit inscrits et intégrés dans le PLUi-H les attentes et les besoins des habitants en matière de transports en commun, de haltes ferroviaires et d'infrastructures routières.

Thierry Fourcassier reconnaît que le secteur nord a longtemps été oublié et que la halte ferroviaire est souhaitée par tous. Seulement Toulouse Métropole ne peut qu'appuyer cette demande auprès de la Région et de l'Etat car les dessertes ferroviaires ne sont pas de la compétence métropolitaine. Les intentions de transports en commun relèvent du PDU.

Annette Laigneau ajoute que le rôle de Toulouse Métropole est aussi de veiller à rapprocher les habitants des transports en commun en favorisant la densification sur les secteurs les mieux desservis actuellement et sur lesquels des projets de transports en commun sont en cours.

Un habitant de Fenouillet demande des informations sur la sécurisation de la sortie de la cité Saint-Gobain depuis le rond-point en travaux.

Thierry Fourcassier souligne que le PLUi-H étudie la Métropole à l'échelle macro et non pas à l'échelle micro de chaque rond-point. Il invite à se rapprocher du pôle territorial nord ou de l'élu référent pour avoir des précisions.

Un habitant de Fenouillet s'interroge sur le phasage de l'élaboration du PLUiH et se demande comment cela s'articule avec le projet de la gare dans les prochaines années ?

Thierry Fourcassier indique que concernant les aménagements de gare les différentes parties prenantes doivent désormais s'organiser pour savoir qui va payer quoi. Le projet de cadencement ferroviaire (1 train toutes les 15 minutes en période de pointe) est prévu pour 2024.

Gilles Broquère, Maire de Fenouillet, ajoute que les procédures sont longues mais que les discussions commencent dès à présent et que Toulouse Métropole joue son rôle d'accompagnateur. Des acquisitions foncières sont déjà en cours en lien avec l'EPFL (Etablissement Public Foncier Local).

Une habitante de Gratentour se demande si les règles de constructions vont être identiques sur les 37 communes de la Métropole ?

Annette Laigneau explique que nous en sommes à la construction du projet de territoire et que la phase de zonage viendra ensuite. Toutes les communes n'auront pas le même zonage pour tenir compte des spécificités mais les éléments les plus structurants seront identiques. Les prochaines réunions publiques, en février/mars 2017, détailleront la question du zonage.

Une habitante de Fenouillet explique qu'elle a déjà fait des contributions dans le cadre de la modification du PLU et demande si elle doit à nouveau contribuer pour le PLUi-H ou si ces contributions sont conservées ?

Annette Laigneau précise que le PLUi-H est un nouveau document d'urbanisme qui se substituera dès 2019 aux PLU et POS existants. Il est donc préférable de reformuler les demandes.

Une habitante s'interroge sur la maîtrise de Toulouse Métropole en matière de logements sociaux : est-ce qu'il y a un droit de regard sur leur occupation et leur attribution ?

Annette Laigneau explique que la loi impose 25% de logements sociaux à l'horizon 2025 (Loi Duflot) pour chaque commune de plus de 3 500 habitants. Les services de l'Etat vérifient tous les 3 ans si les objectifs sont atteints et s'ils ne le sont pas, un système de pénalité est mis en place. Il faut donc produire du logement social mais aussi rattraper le déficit de logements sur le parc existant.

Elle précise que la Métropole ne gère pas les occupants des logements sociaux.

Un élu de Casteginst demande si le projet de 3^{ème} ligne de métro ne va pas consommer tous les financements disponibles pour les transports en commun.

Annette Laigneau indique que le PDU intègre tous les projets. Il y a plusieurs projets structurants, dont cette 3^{ème} ligne de métro, et une réflexion globale est menée chez SMTC-Tisséo pour favoriser la diversité des transports en commun sur tout le territoire métropolitain.

Un habitant de Launaguet expose son projet immobilier.

NDLR : Ce sujet personnel n'est pas retenu dans les échanges.

Un habitant de Castelginest souhaite avoir des précisions sur la réalisation du projet BUN.

Thierry Fourcassier explique que le Boulevard Urbain Nord (BUN) est toujours d'actualité. Environ 30 M€ sont budgétisés pour cet équipement et 16 M€ pour le « Barreau », ce qui montre que le nord et Castelginest ne sont pas oubliés.

Il précise que le « barreau » est une nouvelle route qui reliera le nord de Castelginest à l'autoroute.

Patrick Delpuch, Maire de Gratentour apporte des précisions sur le Barreau qui est une liaison partant du rond-point du Centaure avec un pont sur l'Hers et 3 sorties : Bruguières, Gratentour et Castelginest. Il souligne l'importance de faire des infrastructures de transport avant la densification car il est difficile de densifier alors que les projets de transports en commun sont encore à l'étude.

Thierry Fourcassier ajoute qu'effectivement c'est le rôle des maires de freiner la densification malgré la pression foncière.

Un habitant demande si le Barreau est lié au futur golf au nord de Castelginest.

Thierry Fourcassier indique le projet de golf est étudié depuis 10/15 ans. Le projet routier n'est pas lié au golf, mais tout le territoire en profitera, y compris les visiteurs du golf.

Le Maire de Saint-Alban demande si une étude financière a été faite sur le PLUi-H. Les réseaux publics vont-ils être adaptés pour les habitants supplémentaires ? Comment va-t-on financer tous ces projets d'infrastructures dans le Plan Pluriannuel d'Investissement ?

Thierry Fourcassier précise qu'il y a un enjeu crucial dans le Nord toulousain qui va être amené à accueillir de plus en plus d'habitants car c'est un territoire attractif. C'est pourquoi, il faut développer les infrastructures. Ainsi, les projets de Barreau et de BUN sont en partie budgétisés.

Une habitante demande si l'agriculture de proximité est compatible avec la densification et s'il y a des actions de prévues pour fixer les agriculteurs sur le territoire ?

Annette Laigneau précise que Toulouse Métropole n'a pas la compétence dans ce domaine mais qu'un travail est en cours avec la Chambre d'agriculture afin d'identifier les territoires à préserver et favoriser le maintien des activités agricoles sur place.

Un habitant s'interroge sur les possibilités de maintien d'une agriculture de proximité. Est-ce qu'il y a des objectifs et des projets précis ?

Annette Laigneau explique que l'objectif est d'inverser la tendance et de faire en sorte que le développement urbain se fasse moins au détriment des terres agricoles que durant les décennies précédentes. Le principe c'est donc de développer la ville sur elle-même.

Un habitant souligne que la pression immobilière est trop forte sur les agriculteurs (leurs terres prennent de la valeur). Quels sont les outils à disposition de Toulouse Métropole pour contrôler la spéculation immobilière ?

Thierry Fourcassier précise que le rôle de Toulouse Métropole n'est pas de contrôler la spéculation immobilière. Il s'agit par contre de trouver un équilibre entre maintien des activités agricoles, accueil de populations et investissement dans les services et les transports.

Une habitante de Fenouillet dont le terrain a été déclassé demande si le PLUi-H va permettre de revoir le zonage.

Thierry Fourcassier explique qu'il est toujours possible de revoir un zonage, soit dans le cadre de la modification d'un PLU, soit lors de la création d'un nouveau PLUi-H comme c'est le cas ici.

Un habitant de Castegines remarque que, sous prétexte d'originalité, la qualité esthétique des bâtiments laisse parfois à désirer.

Annette Laigneau souligne qu'il est difficile d'être d'accord sur l'esthétique d'un bâtiment mais qu'effectivement en termes de qualité des bâtiments (qualité des constructions et qualité d'usage), des efforts sont à faire. Un article du PLUi-H prévoit de réglementer cette question.

Un habitant précise que c'est surtout l'harmonie des villes qu'il convient de préserver (style classique ou non...).

Annette Laigneau précise que ce qui est recherché c'est la meilleure intégration possible des bâtiments dans la ville tout en respectant l'identité de chaque commune.

Un élu demande si le PLUi-H prévoit d'élargir les voies et notamment les trottoirs.

Thierry Fourcassier explique que, comme dans tous les documents d'urbanisme, il existe des emplacements réservés sur lesquels sont matérialisées les possibilités d'élargissement des voiries. C'est aux élus locaux d'impulser ces demandes.

Un habitant de Castegines s'interroge sur ce qui est prévu pour créer des emplois dans le secteur Nord.

Annette Laigneau indique que l'emploi est un enjeu global : l'objectif du PLUi-H est bien de rapprocher les habitants de leur lieu de travail et de loisirs tout en développant l'emploi de manière harmonieuse sur tout le territoire métropolitain.

Thierry Fourcassier ajoute qu'il ne faut pas oublier que la Métropole toulousaine est attractive en termes de création d'emplois. C'est le cas dans le secteur Nord notamment pour la filière logistique.

4. Clôture de la réunion

Remerciements et clôture de la réunion par Mme Annette Laigneau vers 21h.

Rappel des prochaines étapes :

- cahier de concertation sur le PADD publié en septembre
- réunions publiques sur le règlement et le zonage en février/mars 2017.

CONTRIBUTIONS :

Les participants à la réunion disposaient par ailleurs de documents papier sur lesquels ils pouvaient émettre des observations. Ces contributions seront prises en compte dans le bilan de la concertation.

GLOSSAIRE :

PLUi-H : Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'Habitat

PLU : Plan Local d'Urbanisme

POS : Plan d'Occupation des Sols

PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durables

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

PDU : Plan de Déplacements Urbains

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

SRCAE : Schéma Régional Climat, Air et Energie

PCET : Plan Climat Energie Territorial

SRCE : Schéma Régional de Cohérence Ecologique

aua/T : Agence d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire Toulouse Aire urbaine